

04/07/2020



Permanences 2020

Notre association, lors d'un récent conseil d'administration, a décidé la reprise des permanences.

Pour l'instant, compte tenu du caractère indispensable des gestes barrières et de la distanciation, ces permanences ne seront ouvertes **que sur rendez-vous**.

Attention, si vous vous présentez sans rendez-vous à la permanence du Pré ; vous ne serez pas reçu.

L'association tiendra donc des permanences :

- . à l'Épicerie du Pré les jeudis 16/07, 17/09, 15/10, 19/11 et 17/12 de 17h à 19h
- . au local de l'Association les samedis 01/08, 05/09, 03/10, 07/11, 05/12 de 10h à 12h.

Pour pouvoir bénéficier de ces permanences, nous vous remercions d'adresser au préalable un mail à l'adresse suivante : contact@compostelle72.fr en indiquant le jour souhaité.

Il vous sera répondu dans les 24h en vous indiquant :

- . pour le Pré, l'heure retenue,
- . pour le local, l'heure retenue et les modalités pour rejoindre ce local.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.